CORRIGÉ NON OFFICIEL

# BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité

U21 - Intervention sur une installation en télésécurité

**Session 2010**

Proposition de corrigé rédigée par FormaV pour s'entraîner. Ce n'est pas le corrigé officiel de l'examen et elle ne remplace pas les éléments de correction officiels.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP ATPS, veuillez visiter :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

BP ATPS

# BP Agent technique de prévention et de sécurité - E2 A : Intervention sur installation en télésécurité

**Session 2010** • Code sujet : **D1** • Durée : **1h20** • Coefficient : **2**

## Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement


**1. Intervention en équipe face à un scénario d'alarme** (3 questions) **Page 3**

**2. Rédaction d'une main courante** (1 question) **Page 6**

**3. Interrogation orale sur les moyens et le cadre légal** (1 question) **Page 7**

**4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) **Page 8**


**Sujet officiel (PDF) :** https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U21 - Intervention sur une installation en télésécurité/2010/BP ATPS - U21 - Intervention sur une installation en télésécurité - Session 2010 - 2-Sujet.pdf


FormaV - document d'entraînement non officiel

# 1. Intervention en équipe face à un scénario d’alarme

Le candidat traite un scénario tiré au sort, construit autour de deux ou trois alarmes pouvant être techniques, incendie ou intrusion, sur une installation de télésécurité. Il est évalué sur l’analyse de l’événement, la gestion des rondiers, les comptes rendus et son comportement professionnel.

### L’opérateur face à l’événement

**Question 1. Identifier les alarmes reçues et leur localisation, appliquer les consignes du client et effectuer la levée de doute adaptée. Appeler les services publics de sécurité ou les techniciens de maintenance lorsque la situation le nécessite.**

Repérer le type d’alarme, le client et le lieu, puis appliquer les consignes et faire la levée de doute adaptée. Pour l’intrusion, l’absence de réponse au contre-appel conduit à envoyer un rondier, puis à prévenir la police si l’effraction est constatée. Pour l’alarme technique, vérifier les faits sans manipuler l’installation électrique.

| Alarme et localisation | Conduite à tenir |
|---|---|
| Incendie : détecteur de fumée, local annexe d’une société industrielle | Aucun correspondant sur place : envoyer un rondier pour la levée de doute. |
| Intrusion : résidence du client 5401 | Après constat d’effraction et d’objets prêts à être emportés : appeler la police. |
| Technique : client 5400 | Faire préciser les faits. Si le détecteur est défaillant, demander sa neutralisation et contacter la maintenance. Pour les travaux électriques, gérer la neutralisation de l’installation d’alarme avec le client. |

**Réponse selon l’alarme reçue**

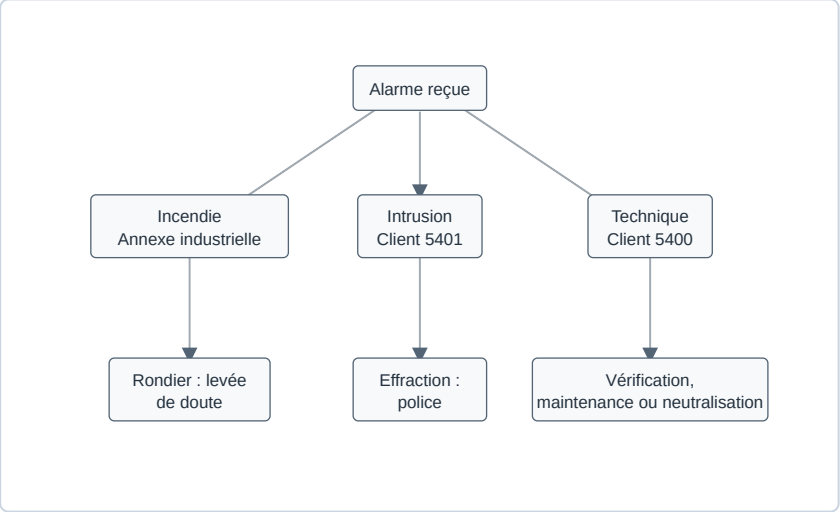


Conduite adaptée aux trois exemples d’alarme du sujet.

**✓ RÉPONSE À RETENIR**

Localiser chaque alarme, appliquer la consigne, effectuer la levée de doute et alerter le service compétent selon les faits constatés.


FormaV - document d'entraînement non officiel

## Gestion des rondiers

**Question 2. Choisir le rondier le mieux positionné, lui exposer le problème et lui confier une mission adaptée aux attentes du client. Suivre son intervention, réagir aux informations reçues et lui transmettre des consignes claires respectant la sécurité et le cadre légal.**

Choisir le rondier disponible le mieux placé et lui communiquer clairement le lieu, l'alarme, les risques et la mission. Pour l'intrusion, après l'accident matériel du premier rondier, envoyer en priorité le plus proche des deux autres : le dépannage du véhicule n'est pas prioritaire puisqu'il n'y a pas de blessé.

1. Demander au rondier d'observer à distance, de ne pas entrer ni toucher aux objets et d'attendre la police.
2. Transmettre sans délai à la police les informations sur les deux adolescents et leur véhicule, puis relayer au rondier toute nouvelle consigne.
3. Suivre sa position et ses comptes rendus. Ne pas autoriser son départ avant que les lieux soient sécurisés et que le client ait donné son accord.
4. Pour les autres alarmes, ne pas communiquer de code par téléphone et ne pas demander de manipulation électrique dangereuse.

**Suivi du rondier lors de l'intrusion**

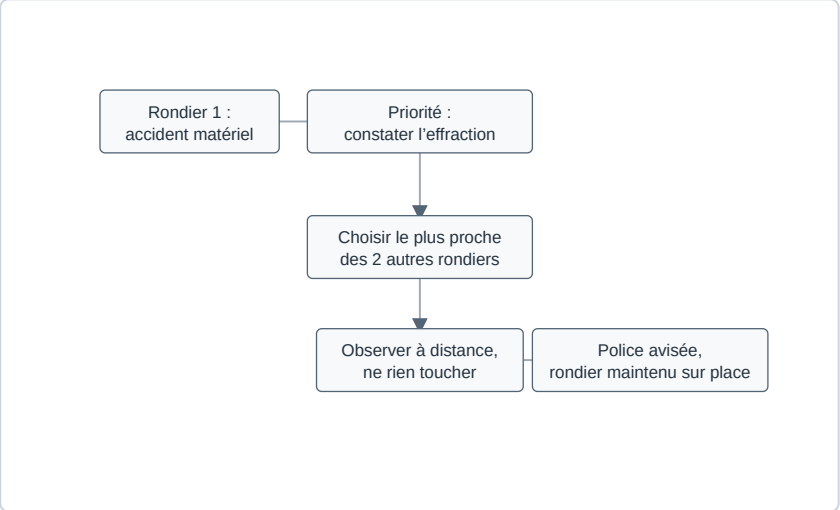


Le dépannage du véhicule attend : aucun blessé n'est signalé.

**✓ RÉPONSE À RETENIR**

Envoyer le rondier le mieux placé, donner une mission précise et sûre, suivre l'intervention et maintenir le dispositif jusqu'à sécurisation des lieux.


FormaV - document d'entraînement non officiel

## Compte rendu et savoir-être

**Question 3-4. Rendre compte au responsable de la station et au client ou à la personne désignée au contrat. Communiquer avec maîtrise, employer un langage professionnel, faire preuve de précision et de concision et appliquer les procédures adaptées.**

Informer le responsable de station, puis le client ou la personne désignée au contrat. Rester calme et rapporter les faits dans leur ordre, sans supposition : effraction de la porte arrière, objets déposés à l'extérieur, arrivée de la police, signalement de deux adolescents partis en Mercedes vers Champigneulles, puis arrivée du propriétaire. Ne pas affirmer que les objets ont été emportés : le scénario indique qu'ils sont restés sur place.

Inscrire la chronologie, les appels, les observations et les décisions dans la main courante, document de référence. Demander aux deux rondiers un rapport écrit. Le rondier ne quitte les lieux qu'une fois la situation sécurisée, avec l'accord du client.

**Éléments du compte rendu**

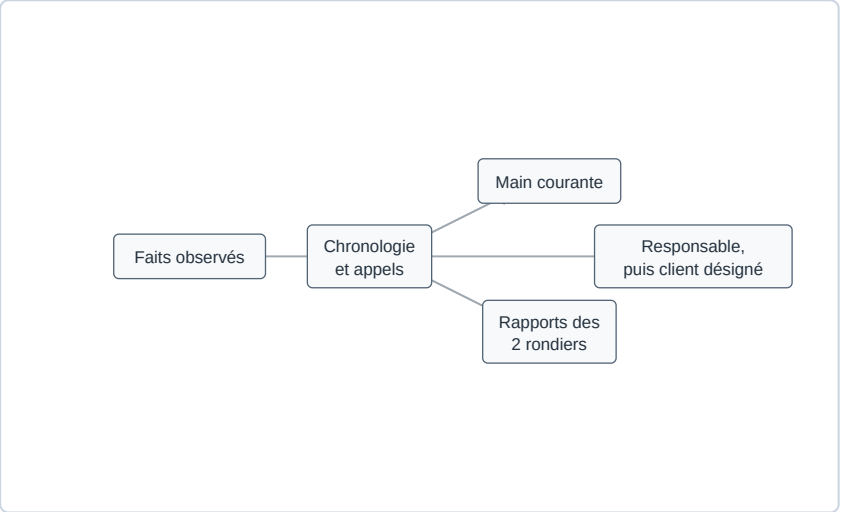


Communication maîtrisée, concise et limitée aux faits vérifiés.

**✓ RÉPONSE À RETENIR**

Responsable et client informés ; main courante chronologique et factuelle complétée, rapports écrits des deux rondiers demandés.


FormaV - document d'entraînement non officiel

## 2. Rédaction d’une main courante

Après l’intervention pratique, le candidat rédige une main courante à partir des événements et actions du scénario traité. L’évaluation porte sur le respect de la chronologie ainsi que sur la précision, la concision et la clarté du compte rendu.

### Compte rendu écrit

**Question 5. Rédiger une main courante qui relate les événements dans leur ordre chronologique et présente les informations avec précision, concision et clarté.**

**Main courante - Alarme intrusion, client n° 5401**

À réception de l’alarme, le contre-appel reste sans réponse. Le rondier n° 1 est envoyé sur place. En route, il signale une sortie de route sans blessé et demande le dépannage de son véhicule hors d’usage auprès de Peugeot Nancy. L’envoi d’un second rondier est prioritaire. À son arrivée, celui-ci constate une porte arrière forcée et un téléviseur, un magnétoscope et une chaîne hi-fi à l’extérieur. Il reçoit la consigne de rester à distance et de ne rien toucher. La police est appelée. Le rondier signale deux adolescents en fuite dans une Mercedes immatriculée « 4--- BZH 73 », en direction de Champigneulles, avec des sacs semblant garnis. Il lui est interdit de retourner au pavillon ; les informations sont transmises à la police.

Après l’arrivée de la police, le départ du rondier est refusé jusqu’à sécurisation des lieux. Le propriétaire arrive, en colère. Le chef de service est avisé et les deux rondiers doivent rédiger un rapport. Avec l’accord du client, le rondier quitte les lieux ; le propriétaire annonce qu’il se rend au commissariat.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Compte rendu chronologique de l’intervention chez le client 5401, de la réception de l’alarme au départ du rondier.


FormaV - document d'entraînement non officiel

## 3. Interrogation orale sur les moyens et le cadre légal

L'interrogation orale porte sur les moyens constituant la chaîne de télésécurité et sur les règles APSAD citées dans le sujet. Le candidat doit également connaître les conditions légales d'intervention et proposer des solutions pertinentes pour éviter les incidents rencontrés pendant l'épreuve pratique.

### Connaissance des moyens et du cadre légal

**Question 6. Présenter la chaîne de télésécurité et les matériels qui la composent, aborder les règles APSAD R8, R31, R41 et R81, expliquer les conditions légales de l'intervention citées dans le sujet et proposer des solutions pertinentes pour éviter les incidents de la mise en situation.**

**Chaîne :** détecteurs d'intrusion, d'incendie ou techniques → centrale → transmetteur et réseau → station de télésurveillance. L'opérateur localise et qualifie l'alarme, suit les consignes, envoie un rondier et contacte le client, la maintenance ou les secours; il clôt par un compte rendu.

**APSAD :** R8, surveillance des risques; R31, télésurveillance; R41, vidéosurveillance; R81, détection intrusion. Cadre légal : légitime défense nécessaire et proportionnée; appréhension par toute personne de l'auteur d'un crime ou délit flagrant puni d'emprisonnement, puis remise à la police; assistance à personne en danger.

- Intrusion : contre-appeler sans divulguer de code; si le premier rondier est immobilisé, envoyer le second, appeler la police, préserver les lieux et attendre leur sécurisation.
- Incendie ou alarme technique : dépêcher un rondier; vérifier identité et autorisation avant intervention ou neutralisation, et joindre client et maintenance.
- Suivre les rondiers, secourir et alerter en cas de blessé, consigner les faits et rendre compte à la station et au client.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Chaîne de télésécurité maîtrisée, règles APSAD distinguées, intervention dans le cadre légal, rondiers suivis et incidents traités en sécurité jusqu'au compte rendu.


FormaV - document d'entraînement non officiel

# Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2010)

**Bilan de l'épreuve :** Épreuve E2 A du BP Agent technique de prévention et de sécurité, session 2010, repère D1, durée 1h20 et coefficient 2. Notée sur 40 points, elle évalue la gestion en équipe d'un scénario d'alarme de télésécurité, la rédaction d'une main courante et un oral. Les compétences portent sur l'analyse des alarmes, la coordination des rondiers, les comptes rendus et le cadre professionnel et légal.

### Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'opérateur identifie le site, le client et le type d'alarme avant d'appliquer les consignes et d'organiser la levée de doute.
- Le choix du rondier tient compte de son positionnement et de l'urgence de la situation.
- La main courante doit respecter la chronologie des événements et présenter un compte rendu précis, concis et clair.
- L'intervention doit respecter les procédures professionnelles, les consignes du client et le cadre légal applicable.

### Points de vigilance & attentes du jury

- Identifier la localisation et la nature de l'alarme avant de décider des actions à engager.
- Choisir le rondier adapté, lui exposer la situation et suivre son intervention jusqu'à son terme.
- Transmettre des consignes précises qui tiennent compte de la sécurité et du cadre légal.
- Distinguer les comptes rendus oraux de la main courante écrite et respecter la chronologie dans celle-ci.

## Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

**Q : Comment traiter une alarme pendant la mise en situation ?**

Identifiez le site, le client et le type d'alarme, puis appliquez les consignes prévues. Organisez la levée de doute adaptée et, selon les faits et le scénario, missionnez un rondier ou contactez les services compétents.

**Q : Quels aspects du cadre légal faut-il maîtriser pour l'oral ?**

Le barème cite la légitime défense, le flagrant délit, le droit d'appréhension et l'obligation d'assistance. Il faut expliquer les conditions d'intervention abordées dans le sujet et relier ses réponses aux procédures professionnelles.

**Q : Comment se répartissent les 1h20 de l'épreuve ?**

Le sujet répartit la durée entre 30 minutes d'intervention pratique en équipe, 20 minutes pour rédiger la main courante et 30 minutes d'interrogation orale. Le candidat tire au sort un scénario préparé par le centre.

**Q : Comment les points sont-ils répartis entre les phases ?**

Le barème total est de 40 points : 22 pour l'intervention en équipe, 8 pour la main courante écrite et 10 pour l'interrogation orale. Les critères détaillés portent notamment sur les procédures, la sécurité et la qualité des comptes rendus.

**Sujet officiel associé (PDF) :** https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U21 - Intervention sur une installation en télésécurité/2010/BP ATPS - U21 - Intervention sur une installation en télésécurité - Session 2010 - 2-Sujet.pdf
**Ressources BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité :** Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen


FormaV - document d'entraînement non officiel

## Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du BP ATPS, classés par épreuve et par année :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du BP ATPS reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
bpatps.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.